

enjeux en éducation à surveiller en 2024



Fédération
des établissements
d'enseignement
privés

Savoir réussir

Mot de la directrice générale

L'éducation est un domaine dynamique en constante évolution. Ce document, le 6^e préparé par la Fédération, vise à mettre en lumière des enjeux qui marqueront l'éducation en 2024.

Les sept enjeux identifiés cette année reflètent la complexité et la diversité des préoccupations éducatives actuelles. De la promotion du bien-être des élèves et la prévention de la violence, en passant par la valorisation de la profession enseignante et de celle des directions d'école, le plaisir d'apprendre, le soutien aux élèves à besoins particuliers et la juste intégration du numérique, jusqu'à la question du choix en éducation, chaque enjeu incarne un aspect essentiel du paysage éducatif du Québec.

Alors que l'avenir demeure incertain, que l'intelligence artificielle, l'apprentissage à distance et la pénurie de main-d'œuvre laissent présager une profonde modification de l'école et de la classe, nous invitons les acteurs éducatifs à anticiper, à innover et à collaborer afin d'offrir une expérience éducative enrichissante pour tous les élèves.

Bonne lecture !

Vous pouvez consulter les éditions précédentes en cliquant ici : [2023](#) [2022](#) [2021](#) [2020](#) [2019](#)



Nancy Brousseau
Directrice générale

Table des matières

Enjeu 1 - Promotion du bien-être des élèves et prévention de la violence à l'école	4
Enjeu 2 - Valorisation de la profession enseignante	5
Enjeu 3 - Valorisation et rétention des directions d'école	6
Enjeu 4 - Soutenir le plaisir d'apprendre	7
Enjeu 5 - Services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	8
Enjeu 6 - La juste place du numérique en éducation	9
Enjeu 7 - La question du choix en éducation	10
Crédits	11

L'enjeu du bien-être des élèves à l'école est de créer un environnement où ils se sentent soutenus, compris et capables de s'épanouir non seulement sur le plan académique, mais aussi sur le plan émotionnel et social.

Promotion du bien-être des élèves et prévention de la violence à l'école

Au cours des dernières années, différentes études ont révélé une augmentation du taux d'anxiété ressenti par les jeunes. La vaste enquête réalisée par la Fédération en 2023 auprès de 45 231 élèves du secondaire confirme ces résultats et met en lumière l'importance de redoubler d'efforts pour assurer le bien-être des élèves.

Différentes études confirment le lien étroit entre les performances académiques et le bien-être émotionnel des élèves. L'élève qui se sent bien à l'école sera moins susceptible de vivre du stress, de l'anxiété ou de la dépression.

De plus, un environnement positif favorise des relations saines entre pairs, renforçant le sentiment d'appartenance et réduisant les comportements agressifs ou antisociaux. Les élèves se sentent alors plus enclins à signaler des situations problématiques et à chercher de l'aide.

Il existe différents moyens à mettre en place pour favoriser le bien-être des jeunes dans une école et on prévoit que plusieurs écoles se pencheront sur ces pistes de solution au cours de la prochaine année.

Climat scolaire positif - Créer un environnement accueillant et sécuritaire où les élèves se sentent respectés et valorisés. Cela peut passer par des règles claires, une tolérance zéro pour le harcèlement et la discrimination, ainsi que par la promotion de valeurs telles que la bienveillance et le respect.

Soutien émotionnel et psychologique - Mettre en place des services de conseil et de soutien psychologique pour les élèves. Offrir des espaces où ils peuvent s'exprimer librement, partager leurs préoccupations et recevoir un accompagnement adapté à leurs besoins.

Enseignement des compétences socioémotionnelles - Intégrer dans le curriculum scolaire des programmes visant à enseigner aux élèves des compétences telles que la gestion des émotions, la résolution de conflits, la communication efficace et l'empathie.

Activités parascolaires - Proposer une variété d'activités parascolaires qui permettent aux élèves de s'impliquer dans des domaines qui les intéressent. Cela favorise le développement de leurs talents, renforce leur confiance en eux et crée un sentiment d'appartenance à l'école.

Promotion du soutien entre pairs - Encourager les programmes de mentorat entre élèves, où les élèves plus âgés peuvent soutenir et guider les plus jeunes. Cela crée un sentiment de communauté et favorise des relations positives entre pairs.

Formation du personnel scolaire - Offrir des formations au personnel sur la compréhension des besoins émotionnels des élèves, la gestion de classe positive et les techniques de résolution de conflits. Des adultes bien formés sont mieux équipés pour soutenir le bien-être des élèves.

Code de vie adapté à la réalité des jeunes - un code de vie efficace crée un cadre clair et cohérent pour favoriser un environnement scolaire positif, sûr et respectueux. Il établit des attentes communes et encourage les comportements qui contribuent au bien-être des jeunes, tout en offrant des ressources pour résoudre les conflits et promouvoir des relations saines entre les membres de la communauté éducative.

L'école doit être un lieu où les élèves apprennent à gérer le stress, à développer leur résilience et à acquérir des compétences émotionnelles. Ces compétences sont cruciales pour leur réussite future, tant sur le plan personnel que professionnel. Dans cette optique, il revient au personnel des écoles et aux parents de trouver un juste équilibre entre les exigences visant à amener les élèves à fournir un effort soutenu, tout en veillant à ce que cela ne se fasse pas au détriment de leur bien-être et de leur santé mentale.

Verrons-nous en 2024 un effort concerté du gouvernement, de l'Ordre des psychologues et des universités pour régler la grave pénurie de psychologues scolaires ? Face à la montée de la violence dans les écoles et aux problèmes de santé mentale des jeunes, il s'agit là d'un enjeu prioritaire.

Mieux soutenir le personnel enseignant et veiller à leur bien-être s'impose comme une priorité, dans un contexte où le recrutement et la fidélisation s'avèrent difficiles.

Valorisation de la profession enseignante

La valorisation de la profession d'enseignante au Québec demeure une préoccupation majeure, accentuée par la charge sociétale significative qui pèse sur les acteurs du milieu. La reconnaissance sociale revêt une importance particulière dans ce contexte dynamique.

La nécessité d'une valorisation renouvelée de la profession

Dans un contexte où il est de plus en plus difficile de recruter et de fidéliser le personnel enseignant, il est impératif de façonner une perception positive de la profession, mettant en évidence son rôle crucial au sein de la société québécoise. Des actions concrètes adaptées s'avèrent nécessaires afin de souligner les compétences pédagogiques, mais aussi pour reconnaître et bien comprendre la charge sociétale spécifique qui caractérise cette profession.

Un enjeu majeur persiste dans la promotion de la formation continue, essentielle pour relever les défis d'une société en constante évolution. Le personnel du milieu de l'éducation, confronté à une charge sociétale accrue, doit avoir accès à des programmes de formation de pointe. Ces programmes, adaptés aux réalités contemporaines, doivent viser à maintenir la compétence des gens du milieu et à garantir une éducation de qualité, reflétant les besoins diversifiés de la société québécoise.

Le soutien émotionnel et professionnel se présente comme un défi central. La charge sociétale peut influencer la santé mentale des enseignants,

nécessitant des programmes de soutien personnalisés. Des initiatives telles que le coaching et le mentorat revêtent une importance cruciale, contribuant au bien-être et à l'épanouissement professionnel des enseignants au sein de la société contemporaine.

L'enjeu de la promotion de la recherche et de l'innovation en éducation demeure une priorité. Il est essentiel de soutenir la recherche éducative et de reconnaître les enseignants novateurs, contribuant ainsi à une éducation en phase avec les défis et les opportunités de la société actuelle. Cela s'avère d'autant plus important que la motivation des jeunes à l'égard de l'école semble décliner.

Ainsi, dans les prochaines années, la valorisation du personnel doit pleinement intégrer la réalité de leur charge sociétale, en parallèle avec les initiatives visant à promouvoir la reconnaissance sociale, la formation continue, le soutien émotionnel et professionnel, ainsi que la recherche et l'innovation en éducation, créant ainsi un environnement propice à l'épanouissement professionnel des enseignants et à l'amélioration continue de l'éducation au Québec.

L'Institut national d'excellence en éducation (INEÉ) verra le jour en 2024. Quel sera le positionnement de cet organisme ? Il sera fort intéressant de voir comment il interprète le mandat qui lui est confié et l'importance qu'il accordera à la valorisation de la profession enseignante.

Au Québec, l'enjeu de la pénurie de directions d'établissement scolaire est un problème réel et persistant. Une réflexion s'impose avant d'atteindre le point de rupture.

Valorisation et rétention des directions d'école

La gestion d'une école implique de jongler avec des défis multiples, de la gestion des ressources humaines à la coordination des programmes éducatifs, ce qui peut rendre le poste moins attrayant pour certaines personnes pourtant bien qualifiées.

Plusieurs facteurs accentuent la situation alors que de nombreux directeurs d'écoles atteignent l'âge de la retraite, créant ainsi des postes vacants à pourvoir. Plusieurs directions d'école quittent leur emploi après quelques années pour différentes raisons. Être directeur d'établissement scolaire implique des responsabilités importantes, mais les conditions de travail, le stress et la charge de travail peuvent dissuader certaines personnes compétentes de postuler ces postes. Le manque d'attrait peut être dû à divers facteurs, notamment la complexité des tâches administratives, le manque de soutien ou de ressources, et parfois des rémunérations moins compétitives par rapport à d'autres professions. Le manque de ressources et la pénurie de personnel augmentent la lourdeur de la tâche des directions. La lourdeur bureaucratique et l'importante reddition de comptes dans l'administration scolaire québécoise nuisent également à l'attrait de la profession. Certains éléments alimentent cette complexité :

- **Structure complexe** : Le système éducatif est composé de plusieurs niveaux d'administration. Cette structure complexe peut entraîner une multiplicité de processus administratifs et de chaînes de responsabilité, ce qui peut rendre la gestion plus lourde.
- **Normes et exigences réglementaires** : Les établissements scolaires sont soumis à de nombreuses normes et exigences réglementaires édictées par le ministère de l'Éducation. Ces normes visent à garantir la qualité de l'éducation, mais elles peuvent également créer une charge administrative importante, nécessitant des processus complexes de suivi et de reddition de comptes.
- **Politiques éducatives évolutives** : Les changements fréquents dans les politiques éducatives, les réformes scolaires et les initiatives gouvernementales peuvent entraîner des ajustements constants dans les procédures administratives. Ces changements exigent souvent des efforts importants pour adapter les structures existantes et mettre en œuvre de nouvelles politiques.
- **Exigences de reddition de comptes financiers** : La gestion des ressources financières dans le milieu scolaire est soumise à des règles strictes de reddition de comptes. Les directions doivent suivre des procédures rigoureuses pour la gestion des fonds publics, ce qui peut entraîner une charge administrative considérable.
- **Pressions externes et attentes accrues** : Les attentes de la société envers le système scolaire, en matière de résultats et de transparence, peuvent exercer des pressions supplémentaires sur les directions scolaires pour se conformer à des normes élevées et pour rendre compte de leurs performances de manière détaillée.
- **Culture de la reddition de comptes** : La culture organisationnelle qui privilégie la reddition de comptes peut également contribuer à une bureaucratie plus lourde. Si les responsables ont une tolérance limitée au risque et sont soucieux de justifier leurs décisions, cela peut se traduire par des procédures administratives plus nombreuses et plus strictes.

La gestion du personnel dans le milieu scolaire présente plusieurs enjeux importants pour les directions des établissements scolaires. Elle s'avère complexe avec les difficultés à recruter et à fidéliser le personnel. Un autre enjeu de taille est la recherche de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle pour maintenir la santé mentale et physique du personnel en milieu scolaire.

Maintenir un environnement éducatif positif et favorable dans cet environnement complexe demande beaucoup de doigté et un engagement soutenu. La gestion du personnel doit encourager une communication ouverte et constructive entre les membres de l'école et les parents, mais de façon générale, les écoles ont peu de temps et de ressources en communication.

Finalement, on doit mentionner la gestion du changement : les réformes éducatives, les changements de programme et les évolutions dans les politiques éducatives peuvent créer des défis pour la gestion du personnel. La communication efficace et la gestion du changement sont essentielles pour assurer une transition en douceur.

Bref, les défis sont importants et le rôle clé des directions d'école mérite qu'on s'y attarde pour que notre système d'éducation continue à répondre aux attentes.

La gestion des conflits occupe de plus en plus les directions d'école, qu'il s'agisse des relations entre les enseignants ou encore avec les élèves, les parents et les gestionnaires. Comment mieux soutenir et outiller les directions d'école pour y faire face ? Voilà un dossier qui doit retenir l'attention en 2024 si l'on souhaite s'attaquer à la pénurie de candidatures à la direction d'école.

Soutenir le plaisir d'apprendre implique une ouverture à la diversité des élèves, un effort pour que chacun se retrouve et se reconnaisse dans les apprentissages.

Soutenir le plaisir d'apprendre

Une enquête réalisée par la Fédération des établissements d'enseignement privés en 2023 auprès de 45 231 jeunes du secondaire indique qu'une proportion croissante d'entre eux s'ennuient à l'école. Il est donc primordial de planifier des activités engageantes et significatives afin que les élèves trouvent une motivation réelle à être dans la classe pour faire des apprentissages.

En 2020, le ministère de l'Éducation (MEQ) diffusait l'actualisation du référentiel des compétences professionnelles de la profession enseignante. Un des plus grands changements est assurément l'ajout d'une treizième compétence, soit celle de **Soutenir le plaisir d'apprendre**. Par cette compétence, on veut s'assurer que l'enseignant « *entretienne chez les élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de tous les élèves* ».

Une des clés du plaisir d'apprendre est que l'enseignant se positionne comme médiateur culturel, comme celui ou celle qui, pour alimenter le plaisir à apprendre, fait des liens entre les apprentissages et les différents repères culturels de tous ses élèves.

L'éducation inclusive et la sensibilisation culturelle dans le système éducatif québécois constituent un enjeu important, reflétant la dynamique d'une société en constante évolution. Au cœur de cet enjeu, sur un territoire comme le Québec où la diversité culturelle est en pleine croissance, se trouve l'ambition de créer un environnement éducatif qui respecte, valorise et intègre la diversité sous ses multiples formes.

Cela signifie d'aller au-delà de la tolérance pour viser une compréhension et une appréciation des différentes cultures, des langues et des perspectives. Par exemple, dans une école où l'on trouve des jeunes issus des communautés autochtones, on prendra le temps d'explorer leur réalité, leur langue et leur culture. Dans une école où l'on

trouve des jeunes ayant un trouble du spectre de l'autisme, on pourra aborder la neurodiversité. Une telle approche permet non seulement d'enrichir l'expérience éducative de tous les élèves, mais aussi de lutter contre les stéréotypes et les préjugés. L'éducation inclusive vise également à s'assurer que chaque élève, quels que soient ses capacités ou ses besoins spéciaux, bénéficie d'un accès égal aux occasions d'apprentissage.

Cela implique entre autres :

- Une adaptation des méthodes d'enseignement
- La mise à disposition de ressources adaptées
- La formation du personnel enseignant pour l'outiller à répondre efficacement à une variété de besoins éducatifs.

Au-delà des salles de classe, la sensibilisation culturelle prépare les jeunes Québécois à devenir des citoyennes et des citoyens responsables et éclairés dans une société globale. En apprenant à respecter et à valoriser la diversité, les élèves développent une compréhension plus profonde de leur propre identité culturelle, tout en acquérant les compétences nécessaires pour interagir de manière constructive avec des personnes de tous horizons. L'enjeu de l'éducation inclusive et de la sensibilisation culturelle est de forger une société québécoise plus juste, tolérante et harmonieuse. Cela implique un engagement de la part des décideurs, des éducateurs et de la communauté dans son ensemble, pour que l'éducation au Québec soit véritablement un miroir de sa diversité et un pilier de son avenir.

Malgré tous les efforts déployés pour faire de l'école un milieu accueillant et bienveillant, certains jeunes s'y sentent encore isolés et ne s'y sentent pas vraiment à leur place. Saurons-nous soutenir le plaisir d'apprendre de tous les jeunes et les engager dans des apprentissages significatifs pour eux ?

Le développement de l'intelligence artificielle démontre un fort potentiel pour faciliter l'accompagnement des élèves HDAA.

Services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Les écoles québécoises doivent composer avec une hausse importante d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Trois éléments pourraient avoir un impact important au cours des prochains mois en ce qui a trait aux services offerts à ces élèves.

La nomination d'un Protecteur national de l'élève (PNÉ) pourrait contribuer positivement aux services offerts aux élèves HDAA en relayant les préoccupations des élèves et de leurs parents et en recommandant des améliorations aux milieux scolaires. Concrètement, le PNÉ peut, par exemple :

- S'assurer que les droits des élèves HDAA sont respectés en s'assurant que les services qui leur sont destinés sont appropriés et respectent leurs besoins spécifiques.
- Répondre aux plaintes et identifier les problèmes récurrents ou les lacunes dans les services offerts
- Formuler des recommandations pour améliorer les politiques éducatives, les programmes et les pratiques afin de mieux répondre aux besoins des élèves HDAA.
- Sensibiliser et éduquer sur les besoins particuliers de ces élèves.

Le 2^e élément à surveiller est la création de l'Institut national d'excellence en éducation (INÉE). Cet organisme a le potentiel d'apporter une contribution significative aux services aux élèves HDAA en fournissant des informations basées sur des données probantes, en renforçant les capacités des professionnels de l'éducation, et en promouvant des approches inclusives et centrées sur les besoins des élèves. Concrètement, l'INÉE pourrait, par exemple :

- Mener des recherches approfondies, théoriques et action, pour identifier les meilleures pratiques en matière d'éducation inclusive et de soutien aux élèves HDAA.
- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre de programmes de formation pour le personnel et d'accompagnement pour les parents.

- Contribuer au développement de ressources pédagogiques spécifiques, destinées à soutenir l'enseignement et l'apprentissage.
- Évaluer l'efficacité des programmes et des politiques actuels afin d'aider les décideurs à prendre des décisions éclairées sur les ajustements nécessaires pour répondre aux besoins de ces élèves.

Le 3^e élément est l'adoption de pratiques éducatives différenciées et efficaces grâce à l'intelligence artificielle (IA). L'IA pourra, sous peu, analyser les données sur les performances des élèves en identifiant leurs forces et leurs faiblesses. En fonction de ces informations, des contenus éducatifs adaptés pourront être proposés, permettant à chaque apprenant de progresser à son propre rythme. L'IA facilitera aussi la création d'environnements d'apprentissage interactifs. Des plateformes utilisant des agents de dialogue (*chatbox*) intelligents répondent déjà aux questions des élèves, offrant un soutien individualisé.

Une autre contribution majeure de l'IA réside dans la correction automatique et l'évaluation des élèves. Des travaux sont déjà en cours dans plusieurs écoles en ce sens. Ainsi, cela libèrera du temps pour les enseignants, qui pourront se concentrer sur des interactions plus personnalisées. L'intelligence artificielle saura transformer certaines approches pédagogiques en offrant une personnalisation sans précédent. En étudiant les données et en automatisant certaines tâches, l'IA permettra aux enseignants de se concentrer sur des interactions plus significatives, tout en offrant aux élèves une expérience éducative adaptée à leurs besoins individuels.

Le nombre croissant d'élèves HDAA et les faibles taux de réussite de ces jeunes représentent un enjeu prioritaire en éducation. L'école québécoise saura-t-elle s'adapter pour mieux les soutenir et les amener à la réussite ? Des solutions prometteuses pourraient émerger en 2024.

En éduquant les jeunes à une utilisation responsable des technologies, nous créons un environnement où le numérique enrichit l'apprentissage, sans compromettre le développement global des élèves.

La juste place du numérique en éducation

L'avènement du numérique en éducation a indéniablement transformé la façon dont les écoles primaires et secondaires abordent l'apprentissage, ouvrant de nouvelles perspectives tout en suscitant des préoccupations quant à un usage excessif. Après un blitz nécessaire de l'appropriation des technologies numériques dans le cadre de la crise pandémique, il est désormais crucial d'opérer un retour du balancier pour garantir un environnement scolaire équilibré.

L'importance de trouver un équilibre entre les outils numériques et d'autres approches pédagogiques est essentielle. À l'école, il est nécessaire de créer un environnement où le numérique est utilisé de manière judicieuse pour enrichir l'apprentissage, favorisant la collaboration, la recherche et la créativité. Cependant, le retour du balancier implique également de reconnaître les limites de la dépendance aux écrans et de préserver des moments d'apprentissage qui peuvent se faire avec d'autres sources, entre autres en favorisant les échanges et la collaboration entre les élèves.

À la maison, les parents jouent un rôle crucial dans l'établissement de cet équilibre. Ils doivent être des modèles pour leurs enfants, démontrant une utilisation responsable de la technologie. La société dans son ensemble doit également prendre part à cet équilibre en fournissant des exemples positifs et en promouvant des activités qui engagent les jeunes de manière équilibrée, favorisant le développement physique et social.

L'école a également un rôle fondamental dans l'éducation à l'utilisation responsable des technologies. Au-delà de l'intégration des outils numériques dans les programmes, le personnel

enseignant doit développer les compétences nécessaires pour naviguer dans le monde numérique de manière éthique et critique. Cela comprend la sensibilisation aux problèmes tels que la cyberintimidation, la protection de la vie privée et l'évaluation critique des informations en ligne.

La juste place du numérique en éducation, particulièrement dans le cadre de la formation continue du personnel éducatif, est un enjeu crucial dans le paysage éducatif contemporain. Ce défi s'articule autour de l'intégration optimale des technologies numériques pour enrichir l'enseignement tout en assurant le développement professionnel continu des enseignants. L'adoption du numérique en éducation ne doit pas se faire au détriment des méthodes pédagogiques éprouvées, mais plutôt en complément de ces dernières. La formation continue doit donc également porter sur la manière d'intégrer harmonieusement le numérique dans un cadre pédagogique global, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque groupe d'élèves.

L'interdiction d'utiliser le cellulaire en classe, sauf à des fins pédagogiques, représente un levier intéressant pour la recherche d'un équilibre.

Le développement de l'intelligence artificielle offrira sans doute des possibilités fort intéressantes en éducation, et ce dès 2024. La recherche d'un juste équilibre dans l'usage du numérique et les enjeux liés à la cybersécurité s'avéreront un défi de taille.

L'équité en éducation a beaucoup retenu l'attention en 2023. Certains groupes se sont prononcés publiquement pour la disparition des projets pédagogiques particuliers (PPP) et des écoles privées subventionnées, alors que d'autres tiennent à préserver le choix des familles en matière d'éducation.

La question du choix en éducation

Actuellement, certains groupes citoyens préconisent le retrait du droit pour les parents de choisir l'éducation de leur enfant et la détermination par l'État de l'école fréquentée par les jeunes. Le seul autre choix possible serait alors l'école à la maison ou une école privée non subventionnée, accessible uniquement dans certaines régions aux familles fortunées. Ils souhaitent aussi la disparition des projets pédagogiques particuliers (PPP), afin de favoriser la composition de classes équilibrées qui, selon eux, bénéficieraient aux élèves en difficulté.

D'autres voix suggèrent de rendre accessible à tous les élèves un choix de projets pédagogiques particuliers (PPP), indépendamment de leurs résultats scolaires. Plusieurs écoles privées ont d'ailleurs déjà fait ce virage, en offrant du soutien pédagogique aux élèves rencontrant des difficultés, et les résultats sont concluants. Certains centres de service scolaires s'orientent également dans cette direction.

La question des projets pédagogiques particuliers

Lorsqu'une école offre une personnalisation des apprentissages, dans le cadre d'un projet pédagogique particulier (PPP), elle reconnaît la diversité des élèves. Cette approche permet d'adapter le programme éducatif pour répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune, tout en veillant à ce que tous les élèves suivent le Programme de formation de l'école québécoise, imposé à toutes les écoles. Le fait, par exemple, d'offrir des concentrations sportives, artistiques, scientifiques, entrepreneuriales, etc. permet aux jeunes d'avoir à leur horaire de cours une plus grande présence de ce qui les passionne. Ainsi, la motivation à fréquenter l'école ne fait qu'augmenter et l'énergie nécessaire aux disciplines plus « difficiles » est plus présente en raison d'un parcours scolaire plus équilibré.

En outre, une école offrant un projet pédagogique particulier peut créer un environnement éducatif unique qui encourage l'innovation et la créativité. Ces écoles peuvent ainsi développer des approches éducatives novatrices, intégrer des technologies émergentes et collaborer avec des experts du domaine. Les PPP permettent souvent aux élèves de développer d'autres compétences que celles prévues aux programmes des cours obligatoires, dans un contexte stimulant. Ces compétences, comme l'empathie, l'adaptabilité, la résolution de problème, la collaboration et la créativité, sont nécessaires au développement de citoyens et citoyennes cultivés et engagés. Ils permettent aussi de faire certains apprentissages obligatoires dans un contexte lié aux intérêts de l'élève.

L'avantage de choisir son école

Le choix de l'école accroît la variété des possibilités d'éducation, enrichissant la société et permettant aux parents de mieux faire correspondre les besoins de leurs enfants à une école appropriée. Une plus grande variété d'écoles ouvre également plus de choix et de nouvelles occasions pour les enseignants et les directions d'école, encourageant ainsi l'innovation en éducation.

La Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Organisation des Nations Unies affirme que les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. (Article 26.3). Ce droit est aussi inscrit dans la charte des droits et libertés de la personne de plusieurs pays et dans celle du Québec (article 42), ainsi que dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 14). D'ailleurs, la plupart des pays européens, dont la Finlande, reconnaissent le pluralisme en éducation dans leur constitution et financent en tout ou en partie des écoles autonomes, par exemple des écoles Montessori. Ce financement public permet de les rendre accessibles au plus grand nombre et d'imposer des règles, notamment la conformité au programme national d'éducation.¹

Partout en Occident, on observe une forte croissance de la popularité des écoles autonomes depuis le début du 21^e siècle. Le Québec est un des rares endroits où la fréquentation de l'école privée reste stable, à environ 11 %. Cette stabilité s'explique par l'impossibilité d'ouvrir de nouvelles écoles privées subventionnées depuis 2008.

Souhaitons qu'un débat constructif permette de poursuivre la réflexion pour conjuguer pluralisme et équité au Québec, en tenant compte du bien-être des élèves. Offrir à chaque enfant la possibilité de développer son potentiel, être à l'écoute des besoins des familles et soutenir le plaisir d'apprendre doivent demeurer au cœur de cette réflexion sur l'école québécoise.

Alors qu'on assiste à une polarisation des opinions quant à la question de choix en matière d'éducation, saurons-nous trouver un équilibre entre l'équité en éducation, le droit pour les parents de choisir l'école de leur enfant et l'engouement pour les PPP ?

Référence :

¹ https://www.oidel.org/wp-content/uploads/2022/02/OIDEL_Full-Country-Report-comments.pdf, pages 52 à 55

Crédits

RECHERCHE ET RÉDACTION

Geneviève Beauvais, directrice, communications et des affaires publiques

Nancy Brousseau, directrice générale

Tania Genzardi, directrice aux services complémentaires et à la vie scolaire

Caroline Lapierre, directrice, services à l'enseignement primaire et à l'éducation préscolaire

Christian LeBlanc, directeur, innovation et développement pédagogique

Philippe Malette, directeur, services à la direction générale et à l'administration des écoles

Brigitte Raymond, directrice, services à l'adaptation scolaire

Marianna Seminerio, directrice, service des assurances

Sébastien Stasse, directeur, Cadre21

CONCEPTION ET RÉALISATION DESIGN

Paola De Angelis, design graphique



Fédération
des établissements
d'enseignement
privés

Savoir réussir

1940, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2B 1S2

www.feep.qc.ca